

PARC ÉOLIEN de Saint - Mathieu



ENQUÊTE PUBLIQUE Exprimez-vous jusqu'au 05/02/2021

Madame, Monsieur,

Suite à de nombreuses études et aux rencontres avec les élus et la population, le projet du parc éolien des Monts de Chalus a été déposé en mai 2019 auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne.

L'aire d'étude est située sur le territoire de la commune de Saint-Mathieu. Ce projet est en cours d'instruction par les services de l'État en vue d'obtenir une autorisation environnementale délivrée par le Préfet.

Dans ce cadre, le projet entrera le 04/01/2021 dans sa phase d'enquête publique. Jusqu'au 05/02/2021, vous pourrez ainsi donner votre avis sur le projet via les différents moyens d'expression décrits ci-contre.

A l'issue de la période de recueil des observations, la commission d'enquête dressera un bilan et émettra un avis, qui sera joint aux autres avis des différents services de l'Etat afin de guider le Préfet dans sa décision.

Parce que la transition énergétique est l'affaire de tous, nous vous invitons à vous mobiliser et vous exprimer dans le cadre de cette enquête.

Chaque avis et chaque soutien compte !

Comment participer ?

Différents moyens sont à votre disposition pour faire part de vos observations :



Par e-mail à l'adresse :
projet-eolien-saint-mathieu@enquetepublique.net

Sur le site internet suivant :
<http://projet-eolien-saint-mathieu.enquetepublique.net>



Par courrier à l'attention du Président de la commission d'enquête, adressé à la mairie de Saint-Mathieu : 1, place Docteur Hugonneau 87440 Saint-Mathieu



Par écrit sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Saint-Mathieu.

En rencontrant le commissaire enquêteur en mairie de Saint-Mathieu lors d'une permanence :

Le lundi 04/01/2021 de 9h à 12h
Le mardi 12/01/2021 de 14h à 17h
Le mercredi 20/01/2021 de 9h à 12h
Le samedi 30/01/2021 de 9h à 12h
Le vendredi 05/02/2021 de 16h à 19h



Plus d'infos sur le projet :

www.eolien-saint-mathieu.fr



WKN France
PNE GROUP

Créons l'énergie des possibles



Photomontage des éoliennes vues de l'entrée Nord-Est du hameau de Vieilleville
(à 2169 m de l'éolienne la plus proche).



Le parc éolien de Saint - Mathieu

Le dossier complet est consultable sur le site Internet de la préfecture, www.haute-vienne.gouv.fr
rubrique "Politiques publiques" ; "Environnement risques naturels et technologiques" ; "Installations
classées" puis "Avis et dossier d'enquêtes publiques - observations du public".



Les chiffres clés du projet



4 éoliennes
DE 180 M MAX
EN BOUT DE PALE



17,2 MW MAX
PUISSANCE INSTALLÉE
DU FUTUR PARC



32 GWh
PRODUCTION ÉLECTRIQUE
ANNUELLE ESTIMÉE



17 600 T
DE REJET DE CO₂
ÉVITÉES PAR AN*



17 120 personnes
ÉQUIVALENCE
CONSOMMATION**

*En comparant les émissions indirectes d'une éolienne et les émissions moyennes du mix électrique français. Sources : Cycleco (2015) et Ecoinvent (2011) ** Sur la base d'une consommation moyenne de 2 700 kWh / pers. / an en métropole (chauffage compris), calculée par WKN France à partir du Bilan électrique 2018 de RTE et du Bilan démographique 2018 de l'Insee.



WKN France
PNE GROUP

Créons l'énergie des possibles

